



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 juin 2022

PRODUITS PHYTOSANITAIRES : PROJET DE CHARTE DÉPARTEMENTALE AGRICOLE

Lancement de la consultation du public

En 2020, en application du code rural et de la pêche maritime, une charte départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques avait été rédigée par la chambre d'agriculture de la Seine-Maritime. Son objectif était de définir les modalités d'application des produits phytosanitaires par les exploitants agricoles du département, afin d'assurer l'information et la protection des riverains des parcelles concernées par ces traitements.

Suite à la publication d'un nouveau décret, le 25 janvier 2022, une mise à jour de cette charte est nécessaire.

Un projet de charte a été rédigé par la chambre d'agriculture de la Seine-Maritime. Les principales évolutions par rapport à la charte en vigueur portent sur les :

- Modalités d'information des riverains sur les traitements
- Modalités de traitement à proximité des sites occupés par des travailleurs

Conformément à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, il est soumis à la consultation du public pour une durée de 21 jours, du 24 juin au 15 juillet 2022.

Le projet de charte peut être consulté sur le site internet des services de l'État dans la Seine-Maritime, à l'adresse suivante : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret/Enjeux-environnementaux-Eau-Erosion-Ruissellement/Produits-phytosanitaires/>, mais également en version papier à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime (2 rue St Sever 76000 ROUEN).

Les observations du public peuvent être portées à la connaissance des services de la DDTM :

- par courriel à l'adresse ddtm-consultation-public-captages@seine-maritime.gouv.fr, ou
- par courrier à l'adresse suivante :

DDTM 76 – Service Economie Agricole
Cité administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex